

C'est à un énième appel à projets que la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu a décidé de répondre.

Lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le plan de paysage s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement durable dans laquelle l'interco est engagée depuis plusieurs années. Il est même complémentaire avec les autres dispositifs auxquels la collectivité a adhéré.

En tout cas, il y a une cohérence à intégrer ce nouveau programme qui prendra la forme d'une étude et débouchera sur des préconisations pour repenser l'aménagement du territoire.

Et si le président de la comm'comm Louis Cesari se demandait si la démarche serait bien comprise, ses collègues l'ont rassuré. Lors du dernier conseil communautaire, le plan de financement a en effet été approuvé sans réserve.

À l'unanimité, les délégués des 13 communes ont dit oui à ce plan de paysage. *"Je reconnais que j'étais un peu dubitatif. Je me demandais s'il était pertinent ou pas d'investir des fonds publics dans une notion qui pouvait paraître floue, en tout cas pas académique, souligne Louis Cesari. Je pense que mes collègues ont vite perçu que le paysage est révélateur de l'identité d'un territoire, de*

son activité et de son développement."

Il faut savoir que ce plan permet à l'interco - si sa candidature est retenue et elle a toutes les chances de l'être - de bénéficier de financements à hauteur de 30 % du dit ministère et d'une aide complémentaire de l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 50 % pour un montant prévisionnel de 100 000 euros, les 20 % restants étant à sa charge.

Un regard neuf sur le territoire

"Cela va nous donner la possibilité de répondre à certaines problématiques. Je pense par exemple à la résorption des conséquences d'une urbanisation qui date des années soixante, avec des vil-lages-rues le long de la route territoriale. On va aussi pouvoir travailler sur les interactions positives entre le littoral, la plaine agricole, le piémont et la montagne, et ainsi permettre à nos visiteurs de mieux appréhender la richesse et la diversité du Fium'Orbu-Castellu", développe Louis Cesari.

L'idée générale est d'aborder le territoire avec un regard neuf. De réfléchir et de réinventer le paysage, de l'aménager de manière originale. *"C'est une vision de l'avenir. Mais surtout un programme que nous pourrions rendre opé-*

rationnel à court, moyen et long terme. On pourrait décliner de manière concrète à l'échelle des communes une charte de bonnes pratiques et des fiches actions", insiste le président de l'interco.

Si l'étude va permettre d'aller plus loin, plusieurs pistes ont déjà été évoquées. On pense notamment à la végétalisation des bourgs-centres le long de la RT 10, à une requalification des entrées de villes, à l'enfouissement des réseaux aériens, à l'harmonisation de l'affichage publicitaire mais aussi à la protection passive des communes de l'intérieur face au risque incendie.

"Une charte architecturale, un plan de végétalisation, une meilleure lisibilité de l'espace agricole sont autant de paramètres sur lesquels nous allons travailler. Ce nouveau dispositif va nous donner les clés pour définir nos priorités pour que le paysage soit la vitrine de notre territoire et reflète enfin ce qu'il est vraiment", conclut Louis Cesari.

On devrait savoir dans les premiers jours de septembre si la candidature du Fium'Orbu-Castellu est retenue. Il faudra ensuite lancer les consultations pour trouver le prestataire.

Alors, tout pourra aller très vite. Pourquoi pas les premiers effets avant la fin du mandat ?

I. V.